

gouvernement fédéral. Transports Canada a préparé sa seconde stratégie de développement durable, qu'il déposera devant le parlement au début de 2001. La stratégie est le plan du Ministère pour améliorer les décisions de pair avec les intervenants clés du secteur du transport et constitue une étape du processus qui devrait nous mener à un système de transport plus durable.

En réponse au Protocole de Kyoto et dans le cadre d'un processus national d'élaboration de mesures destinées à combattre le changement climatique, le Canada a créé 16 tables de concertation, dont une sur les transports. Ces tables de concertation ont assuré des discussions entre 450 experts venant de l'industrie, du monde universitaire, d'organismes non gouvernementaux, des municipalités ainsi que des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. Le processus était ouvert, global et complet. Il nous a permis de mieux comprendre les enjeux et les solutions possibles.

La Table des transports a préparé un énoncé des choix possibles en novembre 1999 dans le cadre duquel ont été évaluées plus de 100 mesures potentielles de réduction des émissions de gaz à effet de serre causées par les services de transport. Les résultats des travaux de cette table ont été incorporés au *Plan d'action 2000 du gouvernement du Canada sur le changement climatique* et au premier plan d'activités de la Stratégie nationale de mise en oeuvre annoncé en octobre 2000.

Les provinces et les territoires ont approuvé le plan d'activités de la Stratégie nationale de mise en oeuvre. Certaines compétences ont circonscrit leurs actions afin de les inclure dans ce premier plan intégré de mesures fédérales, provinciales et territoriales engagées et proposées. D'autres compétences, comme la province de Québec, ont adopté les thèmes et objectifs, en totalité ou en partie, et précisé leurs propres plans d'activités ou d'action, qui sont annexés au plan national. Parmi les mesures approuvées et en vigueur, citons le prolongement du SkyTrain de la Colombie-Britannique, l'adoption subséquente, par l'Alberta, de mesures concernant les systèmes de transport intelligents (STI), le programme consultatif de la Saskatchewan concernant les lignes ferroviaires sur courtes distances, l'initiative de remplacement et d'entretien de la flotte de Terre-Neuve, et les mesures que la Nouvelle-Écosse a prises pour accroître la sensibilisation aux options de transport et favoriser un changement de comportement. Les provinces et les territoires poursuivent à l'heure actuelle d'autres travaux pour élaborer des plans d'action et de mise en oeuvre à plus long terme qui permettront de réduire de façon durable les émissions causées par les services de transport. Les municipalités possèdent aussi des plans d'action divers et variés.

La pollution atmosphérique constitue un autre défi important du transport durable au Canada. En décembre 2000, le Canada et les États-Unis ont signé une entente pour réduire considérablement les polluants qui causent le smog. L'annexe sur l'ozone de l'Accord canado-américain sur la qualité de l'air de 1991 engage les deux gouvernements à réduire de façon considérable la création de polluants qui causent le smog — comme les

Intervention dans les transports

Le secteur des transports du Plan d'action 2000 du gouvernement du Canada sur le changement climatique se fonde sur cinq éléments :

- *Efficacité du carburant — amorcer les négociations pour atteindre les nouveaux objectifs d'efficacité du carburant des véhicules d'ici 2010.*
- *Nouveaux carburants — accroître l'approvisionnement et l'utilisation de l'éthanol produit à partir de la biomasse, comme les fibres végétales, le maïs et d'autres céréales.*
- *Véhicules à hydrogène — élaborer une infrastructure de recharge des piles pour les véhicules à hydrogène qui n'émettent aucune émission ou si peu.*
- *Transport des marchandises — favoriser l'efficacité et les technologies dans l'industrie aéronautique, ferroviaire, navale et du camionnage.*
- *Transport urbain — démontrer les meilleures technologies et stratégies de transport urbain afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre.*

On peut trouver le Plan d'action 2000 à : http://www.climatechange.gc.ca/french/whats_new/pdf/gofcdaplan_fr2.pdf.